

Tribune des sections Genève-La Côte, Vaud Médias et Télécom de

n° 2 - 2023 decembre

syndicom

le syndicat des médias et
de la communication



pour assurer un contact essentiel avec les membres et leur garantir autrement un espace d'expression

Edito

Améliorer la CCT d'entreprise Poste CH

Cher(e)s collègues, le dimanche 3 mars 2024, nous voterons sur l'initiative Mieux vivre à la retraite de l'Union Syndicale Suisse pour une 13^e rente AVS. Concrètement, voici ce que veut cette initiative.

Une treizième rente s'ajouterait ainsi chaque année aux douze rentes mensuelles. La rente de vieillesse annuelle maximale augmenterait de 2450 francs pour les personnes seules pour atteindre 31'850 francs et de 3675 francs pour les couples pour atteindre 47'775 francs.

Elle concernera toutes les personnes en Suisse, qu'elles soient encore actives ou déjà retraitées. Cette augmentation de la retraite sera la bienvenue pour toutes et tous, afin de compenser l'inflation, comme la hausse des loyers et des primes d'assurance maladie.

L'AVS se porte bien. Les perspectives de la Confédération du mois de juillet 2023, concernant l'AVS, confirment la bonne santé financière de l'AVS. Ces prochaines années, celle-ci réalisera un excédent annuel d'environ 3 milliards de francs.

Contrairement aux scénarios catastrophes diffusés année après année, la fortune de l'AVS augmentera à 67 milliards de francs d'ici la fin de la décennie. C'est environ 20 milliards de plus qu'aujourd'hui.

Notre pays a les moyens de financer cette hausse des retraites. Nous avons pu constater ces dernières années, que pour sauver les banques UBS et l'absorption du Crédits Suisse par cette dernière, la Confédération a trouvé les moyens financiers nécessaires. Idem pour l'augmentation du budget militaire pour ces prochaines années.

A présent, c'est au tour du peuple, de voir ses conditions de retraite s'améliorer. Les travailleuses et les travailleurs de ce pays le méritent!

Cher(e)s collègues, je vous invite jusqu'à la votation d'en parler autour de vous, à vos proches, votre famille, vos collègues, **pour que le dimanche 3 mars 2024**, ils aillent toutes et tous voter et soutenir cette initiative pour mieux vivre à la retraite.

Ensemble, unis, nous sommes plus forts.

Michel Guillot
Secrétaire régional du secteur logistique
Région Genève-La Côte

Préavis

**Assemblée générale ordinaire
de la section Genève-La Côte**

**samedi 23 mars 2024 à 15h00
à l'UOG, place des Grottes 3, Genève**

L'ordre du jour et toutes
les informations vous seront
communiquées avec l'invitation

« Les droits des salarié-e-s et l'amélioration des conditions de travail, cela a toujours été une de mes priorités », dit Patrick Savary, livreur de colis dans le canton de Vaud.
Il siège pour la deuxième fois au sein de la délégation de syndicom qui renégocie la convention d'entreprise Poste CH.

La délégation de syndicom, ce sont huit employé-e-s de la Poste et membres du syndicat, qui représentent leurs collègues et leur donne une voix. Ils sont accompagnés par les quatre secrétaires centraux du secteur Logistique. Le premier tour de négociation a eu lieu fin novembre, au siège de la Poste, au Wankdorf à Berne. La CCT Poste CH règle **les conditions de travail des milliers d'employé-e-s, notamment des deux sociétés du groupe, Services logistiques (lettres et colis) et Réseau Postal (guichets).**

Les négociations avec la Poste sur la CCT de demain entrent donc dans une nouvelle phase. Depuis la fin de l'été, le secteur Logistique de syndicom a déjà négocié la CCT faitière dans le but de l'étendre.

La CCT faitière doit couvrir l'ensemble du personnel du groupe Poste et renforcer l'égalité de traitement. La seconde étape des négociations s'ouvre dès lors avec la CCT d'entreprise de Poste CH. Celles-ci devraient se prolonger jusqu'au printemps 2024.

Christel Terreaux, conseillère clientèle dans un Contact Center, estime que « les négociations s'annoncent ardues. Il s'agira de défendre nos acquis et d'améliorer notre convention collective. » Daniel Trösch, employé au tri des lettres et colis, veut « une bonne CCT pour le personnel de la Poste qui trime », c'est ce qui le motive à s'impliquer.

Interrogée sur ce qu'elle veut obtenir lors des négociations, Sharon Peduzzi, conseillère clientèle chez RéseauPostal n'hésite pas :

« De meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires ! » Sur la base des résultats d'un sondage réalisé à large échelle auprès des employé-e-s de la Poste*, les organes

compétents de syndicom ont formulé des revendications concrètes dans les domaines suivants : système salarial, temps de travail et planification des horaires, mesures de protection de la santé, renforcement de la protection contre le licenciement (surtout pour les employé-es âgé-es) et droits des apprenti-es.

Chauffeur chez CarPostal, Christophe Plaze sait comment il compte imposer les revendications auprès de

son employeur. « Des exemples concrets du quotidien sont souvent les meilleurs arguments. »

Il faut aussi « donner du poids aux revendications », explique résolument Marius Lüdi, distributeur pour une tournée mixte : « Toujours être gentil, ça ne sert à rien. »

L'ambiance au travail « n'est pas très bonne en ce moment, des changements sont annoncés dans notre équipe », explique Petra Hösli,

conseillère clientèle chez PostFinance. Elle veut « à ce que tous les employé-es se portent bien. »

Sa collègue Anita Jochum renchérit : « Je m'engage pour toutes et tous les collègues de la Poste. Je m'investirai à fond. » **Un engagement total pour la CCT de demain.**

Matthias Loosli

*<https://syndicom.ch/fr/branches/brancheposteprestationsfinancieres/lacctdes2025/evaluationdelenquete/>



Manquent sur la photo et ensuite de gauche à droite

Petra Hösli Urs Zbinden	PostFinance syndicom	Employée de commerce Secrétaire central	Berne Berne
Prénom & Nom	Employeur	Fonction	Lieu de travail
Manuel Wyss	syndicom	Directeur du secteur logistique	Berne
David Roth	syndicom	Secrétaire central	Berne
Daniel Trösch	Services logistiques	Collaborateur Logistique	Härkingen
Sharon Peduzzi	RéseauPostal	Conseillère clientèle	Bellinzone
Marius Lüdi	Services logistiques	Distributeur Lettres et colis	Effretikon
Anita Jochum	PostFinance	Collaboratrice Backoffice Clientèle commerciale	Niederurnen
Christophe Plaze	CarPostal	Conducteur	Thierrens
Christel Terreaux	RéseauPostal	Conseillère clientèle au Contact Center	Fribourg
Dominik Dietrich	syndicom	Secrétaire central	Berne
Patrick Savary	Services logistiques	Distributeur colis	Daillens

Messsage de fin année

Chères et chers collègues, Mesdames et Messieurs,
L'année 2023 fut difficile pour beaucoup d'entre-nous, et pas que financièrement.

Ailleurs des guerres de territoires ont encore infligé des victimes aux peuples concernés, et bien trop de majorités gouvernementales s'en accommodent pour préserver les profits procurés par les réseaux de gaz ou de pétrole et des grandes voies d'acheminement de céréales ou de matières premières.

Cela étant, nous voulons néanmoins vous souhaiter une bonne fin d'année, riche en chaleur humaine et amitiés : **que 2024 déborde de bonheur**, que la prospérité soit mieux répartie pour que vous en receviez une part ; que tous vos vœux deviennent réalité et que toutes nos solidarités se renforcent.

La Section Genève-La Côte
le rédacteur en chef et son metteur en page

Qu'exigeons-nous ?

Sur la base des résultats de notre sondage réalisé à large échelle auprès des employé-e-s de la Poste, les organes compétents de syndicom ont formulé et décidé des revendications concrètes qui se rapportent aux principaux domaines suivants :

- Adaptation du système salarial
- Amélioration du système de temps de travail et de la réglementation des pauses

- Développement des mesures de protection de la santé
- Améliorations pour la planification des affectations de travail
- Renforcement de la protection contre le licenciement, surtout pour les employé-e-s d'un certain âge
- Adaptations en matière de remboursement des frais
- Amélioration de la protection des apprenti-e-s.

Secteur télécommunications, une année de négociations fructueuses

Le secteur des technologies de l’information et de la communication (TIC), également connu sous le nom de télécom, a connu d’innombrables bouleversements au fil des années.

De l’avènement du téléphone fixe à son déclin, de l’émergence des téléphones mobiles à la 5G, de l’ADSL à la fibre optique, ce secteur évolue constamment, tout comme notre société. Cela s’applique également aux travailleurs et travailleuses de ce secteur et à leurs conditions de travail.

Dans l’actualité la plus récente, nous avons assisté à la conclusion de deux nouvelles conventions collectives de travail pour notre secteur: **la CCT de Swisscom et la CCT d’infrastructures de réseaux, qui entreront toutes deux en vigueur le 1er janvier 2024.**

Les négociations pour le renouvellement de ces deux CCT ont été longues et difficiles, avec des enjeux et des dynamiques différents, reflétant la diversité de notre secteur.

Pour la CCT de Swisscom, l’objectif était de maintenir les acquis de la dernière convention collective et d’améliorer plusieurs aspects tels que le modèle de temps de travail, la retraite anticipée et la conciliation entre vie privée et vie professionnelle. Le résultat de ces négociations est que les employés de Swisscom bénéficient de l’une des meilleures conventions collectives du pays, avec plus de jours de vacances, un congé paternité, et bien d’autres avantages. Cependant, notre proposition phare de la semaine de travail à 36 heures, sans réduction de salaire, n’a malheureusement pas été acceptée.

De son côté, la branche des infrastructures de réseaux a traversé des moments difficiles, notamment après

la pandémie de COVID-19. Les chaînes d’approvisionnement ayant été momentanément interrompues, le travail des entreprises s’est considérablement compliqué. La concurrence sur ce marché, en particulier avec l’accord sur la libre circulation des personnes et des capitaux, a accentué la sous-enchère, conduisant de nombreuses entreprises à casser les prix. Cependant, plusieurs améliorations sont à noter dans cette nouvelle CCT: **la semaine de travail passe de 42 à 41 heures, et la majoration du travail de nuit ou du dimanche augmente de 10% à 15%.**

Ces victoires et difficultés reflètent notre capacité de mobilisation. Cette lutte, bien qu’ayant pris une forme différente, demeure une lutte.

Les travailleuses et travailleurs du secteur TIC en Suisse romande sont à la fois des ouvriers de chantier, des ingénieurs, du personnel de bureau et des monteurs de lignes à haute tension. Les dynamiques ne sont évidemment pas identiques, mais la lutte reste la même: l’amélioration des conditions de travail devient de plus en plus essentielle dans une société qui traverse une période d’incertitudes économiques et sociales.

Le maintien de ces acquis et leur renforcement ne se fera que par une prise de conscience collective et une organisation de la force de travail: **se syndiquer, c’est se protéger, s’organiser, et lutter !**

Yusuf Kulmyie
Secrétaire régional romand secteur TIC

Des nouvelles des retraités

Après plus de 10 mois de silence, voici enfin le temps venu de donner quelques nouvelles des évènements du Groupement des retraités Poste Télécom et Médias qui ont égrenés cette année.

Premièrement, je tiens à rassurer nos membres quant à nos activités traditionnelles.

Elles ont toutes eu lieu aux dates prévues. Qu’il s’agisse de nos assemblées mensuelles, de l’assemblée générale, de nos courses pédestres et de la sortie annuelle, tous ces évènements planifiés ont eu lieu. Donc, me direz - vous pourquoi ce billet ?

Eh bien parce que des changements significatifs ont eu lieu au sein du Groupement et de son comité sans que l’entier des membres du Groupement en aient été informés par les canaux traditionnels de la section. Section qui a rencontré quelques problèmes techniques liés à d’autres personnes et qu’il ne m’appartient pas de commenter mais qui l’ont empêchée de procéder aux publications prévues.

Deuxièmement, pour donner suite au désir de Michel Meylan de se retirer de la présidence, le comité après de multiples réunions et consultations, a décidé de proposer à l’assemblée générale:

- D. Guerdat à la présidence
- M. Meylan à la vice-présidence
- M. Verdon au secrétariat
- E. Schwapp en qualité de trésorier
- A. Fisco à la représentation du Groupement au sein de la Section

- A. Caruso pour les visites aux malades, secondée par Marie-Jo Burnier
 - Patrick Métraux à l’organisation des courses pédestres, lui aussi soutenu dans cette tâche par André Cléménz qui, faute de temps disponible, ne désire pas siéger au comité.
- Ces propositions ont été acceptées à l’unanimité par l’AG.

Au cours de cette année, le Groupement et son comité ont tenu à confirmer et à consolider les liens indispensables avec la Section qui leur permettront d’atteindre ensemble leurs objectifs respectifs.

Objectifs qui, bien sûr, ne sont pas les mêmes pour le Groupement des retraités que pour la Section qui défend les actifs avec leur cortège de revendications légitimes et de CCT à négocier.

Pour les retraités, l’objectif est d’abord de préserver leurs parfois maigres rentes et idéalement de les augmenter.

Pour atteindre ces objectifs, je ne puis que souscrire aux injonctions de l’USS de voter pour ce qu’elle propose le 12 mars prochain, à savoir: **l’amélioration de la prévoyance vieillesse avec une 13^e rente AVS.** Je vous encourage vivement à voter pour cette initiative.

Merci pour les retraités que nous sommes et les futurs à venir.

Daniel Guerdat
Président du Groupement des retraités Poste, Télécom, Genève-La Côte Section

Assemblée générale du Groupement et amicale des retraités Poste, Télécom et Médias syndicom Genève-La Côte (15 mars 2023)

C’est en présence d’une assistance venue en nombre que le président Michel Meylan ouvre l’assemblée en souhaitant une cordiale bienvenue à toutes et à tous.

Il salue la présence d’Ueli Leuenberger, président de l’AVIVO, de Michel Guillot, secrétaire régional, et des invités des groupements romands Gabriel Cuany et Léo Nobs de l’Arc Jurassien, d’André Burgy et Gabriel Morand, de Fribourg. Eric Voruz de Vaud Poste nous rejoindra avec un peu de retard. Auguste Broye et Jean-Jacques Lude acceptent la tâche de scrutateurs.

Une minute de silence est respecté en hommage aux membres qui nous ont quittés en 2022.

Le très long PV de Daniel Guerdat est accepté sans modifications.

Président depuis 2011, Michel Meylan cite les noms des présidents de notre groupement depuis sa création en 1948. Michel a succédé à Charly Geiser et Lucien Loutenbach en 2011.

Il déplore les disparités sociales et les inégalités de santé qui précarisent une grande partie de la population et dénonce les abus de nos autorités politiques. Il ne donne pas de bonnes notes à la Poste qui a supprimé les bons de 200 frs. Malgré les efforts des syndicats et des partis de gauche, la révision de l’AVS a été acceptée par la population. Révision refusée sous l’ère de ministres radicaux, ce sont deux ministres socialistes, Ruth Dreifuss et Alain Berset, qui ont réussi à augmenter l’âge de la retraite des femmes de 62 à 65 ans. La lutte pour une 13^e rente AVS sera ardue, les Chambres du Parlement ayant refusé l’initiative. Michel constate une légère baisse de participation à nos différentes activités, assemblées mensuelles, courses pédestres et sorties en car, qui sont le ciment de notre groupement. Il termine son rapport en remerciant les membres du comité et en réitérant son appel pour renforcer le comité, spécialement pour seconder Andrée Caruso, responsable des visites aux malades.

Le trésorier Eric Schwapp donne un aperçu de la situation financière du groupement, qui compte 556 membres. Les cotisations des membres syndiqués ont rapporté 20’016 francs, 6003,20 francs ont été rétrocédés à la section. Les cotisations de l’Amicale sont en hausse. Le patrimoine s’élève à 35’360,92 francs mais ne rapporte aucun intérêt.

Daniel Guerdat souligne la convivialité des courses pédestres et le

bonheur partagé à chacune de ces marches. Tous ces rapports sont acceptés par acclamation.

Avant de présenter les membres qui se proposent pour le comité, Eric rend hommage à Michel Meylan, qui a officié à la présidence du groupement pendant douze ans. Le comité élu à l’unanimité est formé de Daniel Guerdat président, Michel Meylan vice-président, Michel Verdon secrétaire, Eric Schwapp trésorier, Patrick Métraux courses pédestres, Andrée Caruso visite des malades, Antonio Fisco, représentant au comité de section. Jean-Jacques Lude et Michel Gabriel sont membres du comité élargi. Marie-Jo Burnier se met à disposition pour seconder Andrée Caruso.

Nommé membre d’honneur du groupement en son absence en 2022, Jean-Claude Reuteler est encore félicité par Eric, qui lui remet un cadeau.

Avant de nous présenter l’AVIVO, Ueli Leuenberger constate que la rente AVS ne couvre pas les besoins vitaux prévus par la Constitution. En 1972, le peuple suisse a refusé l’initiative du Parti du Travail qui aurait amélioré les rentes AVS.

Sous la pression des banques et des assurances il a privilégié le 3^e pilier. Ce même Parlement a dernièrement refusé l’indexation de 7 à 14 francs des rentes AVS, alors qu’il y avait une proposition demandant une augmentation de 4000 francs annuelle des indemnités pour ces mêmes parlementaires. Une honte ! Ce Parlement refuse également l’initiative pour une 13^e rente AVS. La révision du 2^e pilier proposée par le Parlement sera combattue par référendum, tout comme l’initiative des jeunes libéraux qui veut repousser l’âge de la retraite à 67 ans et plus.

Fondée en 1949, l’AVIVO Genève fêtera bientôt ses 75 ans. Forte de 1800 membres, elle s’investit particulièrement pour la défense des retraités. Cinq commissions se partagent différentes responsabilités :

L’organisation du 1^{er} Mai

Santé-social : crise sanitaire et conditions de vie dans les EMS. Augmentation des prestations complémentaires.

Transport-mobilité : coopération avec les TPG et collaboration avec la voirie et le département de la Sécurité

et des Sports (déneigement des trottoirs, dangers dû aux vélos et trottinettes sur ces mêmes trottoirs).

AVS-2^e pilier : soutien aux initiatives et référendums pour défendre les intérêts des retraité(e)s

Digitalisation : éviter une fracture sociale due aux nouvelles technologies informatiques.

L’AVIVO organise aussi des excursions et propose diverses activités : chorale, pétanque, etc.

Michel Guillot, secrétaire régional, se plaît à souligner la nombreuse participation à cette AG. Le secteur Médias subit toujours de nombreuses restructurations qui amènent à des licenciements. syndicom apporte son aide à tous ces collègues. Beaucoup d’indépendants sont sans allocations de chômage. Un groupe de travail est chargé de créer une assurance perte de gain.

La CTT Swisscom a été renouvelée sans amélioration et sans baisse du temps de travail. Augmentation salariale de 2.5 à 2.6%.

Michel espère plus d’humanité de la part de la nouvelle direction de la RDC de Carouge et le respect de la CCT.

Des CCT ont été négociées ou sont encore en négociations avec les différentes entreprises de livraisons (Smood, Uber Eats, etc..)

Les invités Eric Voruz, Gabriel Cuany et André Burgy nous apportent les salutations de leurs groupements respectifs.

La fermeture des offices postaux, les attaques contre la 13^e rente AVS, la péjoration du 2^e pilier, l’escalade de la guerre en Ukraine ont été évoqués par ces orateurs.

Le manque de coordination avec Transfair pour lutter contre la suppression des bons de 200 francs a également été soulignée.

En cette année électorale, il est impératif de voter juste.

Marie-Jo relève que la solidarité intergénérationnelle est également profitable aux jeunes générations.

Après l’apéritif, la journée c’est prolongée par un excellent repas servi par la brigade du restaurant de Colladon-Parc.

Michel Verdon

Coup de gueule

Proposition indécente !

Je crois rêver ou plutôt cauchemarder quand je prends connaissance des propos aussi farfelus qu’indécents de notre grand Directeur de la Poste Roberto Cirillo.

A un moment où il y a des licenciements à tire – larigot dans les médias: *Tribune de Genève, 24 Heures* etc., ce Monsieur ne trouve rien de plus intelligent que de vouloir supprimer l’obligation de livrer le courrier et les journaux avant 12 h.30...

Sa proposition pourrait prêter à rire, si elle ne mettait encore plus en péril de nombreux emplois dans les médias.et à la Poste.

Cela incitera, je présume, de nombreux abonnés à ne point renouveler leur abonnement.

Je cite ses propos: **« Pour beaucoup de gens, cela ne fait aucune différence que le courrier arrive le matin ou l’après – midi, Ils ne rentrent de toute façon plus manger à la maison. »** Ah bon !

En effet, pour ce Monsieur, c’est la moindre des choses.

Il oublie, ou plutôt il feint d’oublier que nombre de personnes malades, au chômage ou qui tout simplement

restent à la maison comme les retraités par exemple, la distribution du courrier et surtout des journaux est importante le matin.

En écrivant ce texte, une pensée à ce magnifique comique qu’était Coluche qui avait dit avec un certain aplomb et beaucoup d’humour « Dites - nous ce don vous avez besoin, nous vous dirons comment vous en passer ».

Avec de bonnes idées comme cela, il eût été préférable, pour ma part, que ce Directeur ne puisse jamais se trouver à la tête de cette grande entité qu’est la Poste, qui, je crois, fait toujours partie du patrimoine de la Confédération.

Je profite, il n’est jamais trop tard, de remercier encore la Poste de s’être soulagée des bons de deux cents francs qu’elle nous octroyait si généreusement il y a encore peu de temps...

C’est vrai, on n’en n’avait pas l’utilité !

Pour conclure, j’aimerais encore souligner que si beaucoup de personnes ont pris l’habitude de lire leurs journaux au moyen de leur tél. ou autre ordinateur, il reste encore une partie non négligeable de la population qui a beaucoup de satisfaction de lire son journal version papier et surtout le matin.

Moi le premier !

Michel Meylan

Informations du comité central du 23 septembre 2023

Chères collègues, chers collègues,
Le comité central (CC) s’est réuni pour la quatrième fois de l’année le 23 septembre 2023 à Berne. Nous vous informons ci-après sur l’essentiel et sur les décisions principales du CC. Matteo Antonini souhaite la bienvenue à **Manuel Wyss** qui est nouveau au comité directeur. Le 31 août, les délégué-e-s du secteur Logistique ont élu Manuel Wyss comme nouveau responsable du secteur. Manuel remercie de la confiance témoignée et se réjouit de relever son nouveau défi.

Le comité central reçoit désormais les **«News de la Monbijou»** qui parviennent au personnel de syndicom après chaque séance du comité directeur. Il n’y aura du coup plus de nouvelles des secteurs et des domaines au début de chaque réunion du comité central, ceci dans le but d’augmenter l’efficacité des réunions et de créer simultanément plus d’espace pour les questions et les discussions.
Le 16 septembre s’est déroulée la grande **manifestation pour les salaires** avec une forte présence de syndicom à Berne. Je remercie ici toutes les personnes qui ont participé à la manif de leur grand engagement. La vidéo du best of peut être visionnée sur notre site Web.

Informations des secteurs et des domaines

Secteur Logistique

Le secteur Logistique a établi une **priorisation** des différentes campagnes en cours (négociations CCT Poste, élections CoPe Poste, allocation pour travail de nuit par équipe SL, Presto, CCT Planzer, Quickpac / Quickmail) et s’efforce de coordonner au mieux les diverses campagnes. Celles-ci devraient notamment être saisies comme des opportunités pour développer entre autres l’effectif des membres.

Les négociations de la **CCT faïtière Poste** ont commencé. Nos revendications portent sur le renforcement et le développement de la CCT faïtière. Les négociations de la CCT Poste CH devraient débuter fin novembre.

Elections de la représentation du personnel à la Poste: nous nous trouvons en plein processus des élections de la représentation du personnel. syndicom soutient les membres qui se portent candidat-e-s avec une campagne électorale spécifique.

Secteur TIC

CCT Swisscom: la nouvelle CCT, valable dès le 1er janvier 2024, a été signée solennellement le 12 septembre en présence du CEO de Swisscom et des deux délégations de négociation.

Le groupe de travail qui s’occupe du futur aménagement du temps de travail s’est déjà réuni une fois et se rencontrera de nouveau dans les

semaines à venir afin de définir de possibles projets pilotes pour 2024.
Il sera possible dès 2024 de choisir chaque mois des modèles de retraite partielle auxquels Swisscom participe en versant une contribution financière pour compenser les pertes de revenu: dès 60 ans, le taux d’occupation peut être réduit de 10 à 40 pour cent pendant 18 à 24 mois avec une garantie d’emploi, puis s’ensuit la retraite (anticipée).

Chez **Sunrise**, la convention collective de travail ne couvrait pas jusqu’à présent les collaborateurs-trices du domaine mySports, respectivement celles et ceux qui y travaillaient comme journalistes à la rédaction. Nous avons pu corriger ici le tir. Branche des centres de contact et d’appel: nous sommes confiants que nous pourrions bientôt conclure avec succès les négociations CCT.

Branche **Infrastructure de réseau:** nous sommes déjà parvenus à un accord pour les négociations CCT, en particulier à obtenir une heure de réduction du temps de travail. Nous attendons actuellement le résultat relatif à la déclaration de force obligatoire. Les négociations sont en cours chez cablex.

Chez **MS Direct** (branche Fulfillment), nous sommes confiants que nous pourrions conclure avec succès les négociations CCT début janvier.
Dans la **sécurité aérienne**, des négociations CCT n’aurons pas lieu cette année. Mais elles sont actuellement préparées pour 2024.

Dans la branche IT, les **négociations CCT chez T-Systems** ont débuté avec la présentation des revendications. Google à Zurich a annoncé un licenciement collectif; nous conseillons et soutenons la représentation du personnel et les personnes concernées.

Secteur Médias

Consultations : plusieurs consultations concernant nos branches sont en cours au niveau fédéral. Nous nous sommes impliqués comme suit dans ces consultations:

Nouveau droit voisin : les grands fournisseurs de services en ligne mettent à disposition des extraits de contenus journalistiques, par exemple sous forme de courts extraits (snippets).

Le Conseil fédéral propose désormais que les grandes sociétés technologiques versent une rémunération pour leur utilisation. Dans le fond, c’est une bonne idée, mais à condition que la moitié des recettes reviennent aux professionnelles des médias.

C’est pourquoi nous exigeons qu’il incombe à la société de gestion ProLitteris de mener les négociations pour toutes les parties.

Par ailleurs, il est exclu que les entreprises de médias obligent les auteurs-trices à leur céder leur propre moitié ou à leur faire avaler la clause «inclus dans le montant des honoraires». Nous avons répondu à la consultation en cours à ce sujet.

Message sur la culture : en raison du développement dans le domaine de l’illustration et de la bande dessinée et des évolutions du design graphique au sein de la branche de la communication visuelle, nous sommes également actifs dans la création culturelle et l’économie créative au sens large.

C’est pourquoi nous avons participé pour la première fois à la consultation ouverte par le Conseil fédéral sur le nouveau message concernant l’encouragement de la culture, dans lequel il définit des champs d’action

et des principes pour les quatre années à venir.

Notre objectif vise une définition plus large de la notion de «création culturelle» et la prise en compte des domaines cités par syndicom.

Intelligence artificielle : cette évolution technologique est source d’incertitude dans la branche de la communication visuelle. Le groupe professionnel des illustrateurs-trices de syndicom s’est exprimé dans un document de prise de position sur les défis de politique professionnelle, économiques et juridiques.

Le groupe de presse **Tamedia** annonce déjà à nouveau des mesures drastiques d’économies et une suppression d’emplois dans les rédactions des journaux payants et gratuits, cela aussi bien en Suisse romande qu’en Suisse alémanique.

Les négociations **CCT Presse et médias électroniques** en Suisse alémanique et au Tessin s’enlisent, car aucun accord n’a pu être trouvé en matière de salaires minimaux et d’honoraires minimaux pour les freelances réguliers.

Raison pour laquelle nous avons lancé avec Impressum une pétition qui a porté ses fruits.

La collaboration renforcée avec le **SSM** fonctionne bien pour les prises de position communes.

Division de l’égalité

Analyses sur l’égalité des salaires: les analyses des salaires décidées par le Parlement pour toutes les entreprises à partir de 100 employé-e-s ont dû être effectuées jusqu’en été 2023 et leurs résultats ont été publiés au sein des entreprises à destination du personnel. Nous vérifions maintenant si les entreprises ont réalisé les analyses. Patrizia Mordini appelle toutes et tous à contrôler dans leurs entreprises les publications des résultats, le cas échéant à les exiger. La Poste et Swisscom ont réalisé les analyses sur les salaires comme elles le font déjà depuis des décennies.

Convention OIT contre la violence sexuelle sur le lieu de travail: la Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats s’est prononcée contre la ratification de la convention. Le Parlement tranchera encore, mais la situation se présente mal. À ce jour, il n’y a aucun pays qui n’a pas ratifié cette convention. La Suisse serait la première nation à s’y soustraire. C’est un affront – les parlementaires ne veulent-ils/elles pas protéger les travailleurs-euses?

Offre de formation sur le thème **Violence sexuelle** sur le lieu de travail: les organes de branche, les membres de la CoPe et les personnes de confiance peuvent être formées par notre entremise.

Le 25 septembre s’est déroulée la manifestation sur les 75 ans de l’AVS, pour laquelle les retraité-e-s de syndicom ont activement mobilisé. Stratégie pour la jeunesse: afin de finaliser le document sur la stratégie pour la jeunesse, un atelier se déroulera encore en présence du comité directeur, des secrétaires centraux-ales et des responsables régionales.

Ratifications

La CCT sur le **commerce du livre** en Suisse alémanique a été ratifiée. Le résultat de négociation couronné de succès comprend entre autres 2 jours de vacances supplémentaires pour toutes et tous, un plan de travail remis dorénavant 4 semaines à

l’avance (au lieu de seulement 2) ainsi qu’une déclaration d’intention pour une déclaration de force obligatoire et l’introduction de coûts d’exécution CCT.

La CCT **Livre Suisse romande** a été ratifiée. Le résultat de négociation fructueux inclut entre autres le relèvement des salaires minimaux de 1,5%, l’introduction d’un 13e salaire, une journée par année de formation continue payée ainsi que l’instauration du congé de paternité fédéral en plus du congé paternité de 5 jours déjà inscrit dans la CCT.

La CCT **Distribution et tri** a été ratifiée. Dans une branche jusqu’alors non régulée, la CCT fixe des standards minimaux et règle les conditions de travail pour l’ensemble de la branche de la distribution. Les factrices, livreurs de colis, coursiers de repas et distributrices de publicité non adressée étaient jusqu’à présent occupé-e-s à des conditions différentes via des contrats individuels de travail. Les conditions de salaire et de travail définies dans la CCT s’appliquent désormais à toute la branche. Un organe d’exécution CCT paritaire contrôle le respect des conditions de travail.

Elections

Dominik Dietrich a été élu secrétaire central du secteur Logistique.

Après un apprentissage et divers engagements comme imprimeur, Dominik devient en 2009 secrétaire régional de l’ancien syndicat des médias comedia. Suite à la fusion du syndicat, il travaille dans la région Zurich/Suisse orientale d’abord comme secrétaire régional et depuis 2017 comme responsable régional.

Depuis lors, il a suivi diverses filières de formation à l’Université de Bâle et a ainsi obtenu, entre autres, un DAS en Nonprofit Management & Law, qui sera suivi d’un CAS en 2024.

Dominik connaît comme sa poche syndicom, a travaillé dans les trois secteurs, mené moultes grandes et petites négociations et campagnes au niveau régional et parfois aussi national. Les succès régionaux en matière de recrutement de membres sont un autre résultat important de son approche syndicale.

David Roth a été élu nouveau responsable du domaine Développement de contrats et politique d’intérêts.

David Roth travaille chez syndicom depuis 7 ans – depuis 2018 comme secrétaire central au secrétaire Logistique. Il est par ailleurs actif en politique depuis plus de 20 ans, dont 15 ans passés au sein de parlements et d’organes de direction à tous les niveaux étatiques.

À ce jour, il est président du PS Lucerne et vice-président du PS Suisse est dispose d’un excellent réseau en politique et dans le monde associatif.

Pour exercer cette fonction, David a acquis les expériences nécessaires dans le lobbying politique et lors des négociations qu’il a menées avec les employeurs et les associations patronales visant à faire valoir activement les positions de syndicom en politique et dans la société et à défendre les intérêts de syndicom vis-à-vis de tiers.

Nous félicitons Dominik et David de leur élection et leur souhaitons plein succès et bien du plaisir à remplir leurs nouvelles tâches.

Salutations collégiales

Matteo Antonini, Président

Encore une année noire pour les médias

Au moment de faire le bilan de l’année pour le secteur Médias de syndicom, force est malheureusement de constater que les années noires s’enchaînent pour les professionnel-le-s des médias. Dans tout le pays 2023 a été une nouvelle fois marquée par les restructurations et les licenciements dans plusieurs rédactions, La Suisse romande a été particulièrement touchée avec des licenciements et des suppressions de postes au *Temps*, récemment dans le groupe Saint-Paul, chez Tamedia/TX Group. L’éditeur zurichois, plus grand employeur du secteur, a une nouvelle fois porté un coup violent à la diversité et à la qualité des médias en prononçant à quelques semaines des Fêtes de Noël 56 licenciements dans ses titres romands, payants et gratuits. syndicom a évidemment soutenus et accompagnés collectivement et individuellement membres, employé-e-s et représentante-s du personnel dans cette nouvelle restructuration. Mais le «dialogue» a été encore plus compliqué que par le passé avec un éditeur pour qui négocier signifie imposer ses décisions. Aucune des mesures d’économies proposées par les rédactions lors de deux consultations n’a été acceptée par Tamedia, pas plus qu’une réduction du nombre de postes supprimés ou une amélioration du plan social cadre, bien insuffisant dans un secteur aussi sinistré que celui des médias, en grande partie à cause de Tamedia et de sa stratégie de destruction. Professionnel-le-s des médias, mobilisez-vous pour votre métier et vos conditions de travail! syndicom est là pour vous soutenir, rejoignez-nous!

Au rayon des bonnes nouvelles d’autres branches du secteur médias ont heureusement vu leurs conditions de travail s’améliorer et de nouvelles perspectives s’ouvrir. Dans le secteur de la communication visuelle et des freelances, le projet mené par syndicom d’une assurance perte de gain inspirée de celle du chômage, auquel les indépendant-e-s n’ont pas droit, a continué à avancer après la consultation menée en 2022. Un travail en collaboration avec la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse a été mené afin de démontrer qu’une assurance perte d’activité pour les indépendant-e-s est réalisable et abordable. Les discussions continuent à présent avec politiques et associations afin de concrétiser ce projet essentiel pour de nombreux-se-x travailleur-euses.

Autre motif de joie: la Suisse romande a été relancé avec Livre Suisse, la faïtière des libraires en Romandie. De constructives discussions avec syndicom ont permis d’améliorer la CCT, avec notamment l’introduction d’un 13e salaire partiel, d’une journée de formation annuelle et d’une augmentation salariale de 1,5%. Chez Payot également, suite à un sondage mené par syndicom auprès du personnel, une partie des mesures d’économies introduites début 2023 ont été supprimées. Une preuve s’il en fallait encore que lorsque le personnel se mobilise et s’exprime, les syndicats sont plus forts pour porter leurs revendications.

Melina Schröter
Secrétaire régionale romande
secteur Médias

Impressum

Comité de rédaction

Bureau du comité de section
Genève-La Côte

Rédacteur en chef

Antonio Fisco

Correction : M. S.

Mise en page : Claude Reymond

Délai rédactionnel :

lundi 19 février 2024 à
antonio.fisco@syndicomge.ch

Editeur responsable

syndicom, section Genève-La Côte
Terreaux-du-Temple 6,
1201 Genève

Communications: le précédent numéro paru en janvier annonçait un délai rédactionnel au 11 avril; nous recevions dans la semaine suivante un mot du président central et un PV de l’assemblée des retraités. Pour réaliser un numéro pour le 1er mai, le rédacteur en chef relance 10 auteurs réguliers: sans succès. Bien qu’entre le 12 mai et le 1er juin les auteurs réguliers sont encore sollicités pour faire un 4 pages pour l’été, un article vaudois pour la défense des acquis sociaux arrive le 23 mai. Antonio part en vacances le 1er août avec trois articles pour le numéro d’automne. A son retour au bureau, il apprend que 8 articles se trouvent en prélecture. Nous avons préparé 6 pages avec 16 sujets pour Noël, mais une limite de rotative nous contraint de réduire ce dernier numéro de l’année à 4 pages.

Des journalistes engagés pour le bien commun sont plus indispensables que jamais.

Pour faire entendre la voix des 99 %, abonnez-vous au Courrier !

Manif du 25 septembre 2023

C'est par une très belle journée ensoleillée que des membres du groupement des retraités Poste Télécom et Médias syndicom Genève-La Côte se sont rendus à Berne. Initialement prévu en train, le voyage s'est finalement effectué en car.

Nous avons rejoint cette magnifique ville de Berne à l'invitation du président de l'AVIVO Ueli Leuenberger,

en entendant les critiques qui fusaient à leur rencontre.

Plusieurs personnalités du monde politique et syndical se sont succédé à la tribune pour célébrer le 75^e anniversaire de la création de l'AVS en 1948 en inventant à cette occasion un système social juste et pérenne qui reste et doit toujours nous inspirer et aussi nous inciter à continuer le com-

participants. En rapport avec celui du nombre de retraités que compte notre si beau et si précieux pays, cela me semble bien modeste. Donc déception ! Mais aussi espoir. Espoir de réussir quand même. Tous aux urnes au mois de mars prochain !

Le retour m'a aussi et surtout permis d'échanger longuement et fructueusement des avis et conseils précieux avec Ueli quant à l'organisation d'événements susceptibles d'intéresser les retraités, d'envisager



ger, qui nous a gentiment et gracieusement invités à partager les cars mis à disposition (loués) par l'AVIVO pour cette occasion. Le voyage aller s'est déroulé dans une ambiance bon enfant nous permettant de faire connaissance et d'échanger certaines idées. Il faut bien avouer que tout le monde partageait les mêmes en ce qui concerne les revendications de la compensation du renchérissement et plus encore d'une 13^e rente AVS pour les retraités.

Une animatrice bienvenue de l'AVIVO s'est appliquée à nous initier à chanter en chœur quelques chants et slogans allant dans le sens de nos revendications. C'est ce qui nous a permis une fois sur place d'être à l'unisson des autres syndicats et formations.

La ville de Berne est vraiment magnifique. La Weissenhausplatz a été pour moi une découverte. Jolie place d'où l'on aperçoit le dôme du Palais fédéral dont les oreilles des habitués occupants - conseillers nationaux et conseillers aux Etats - ont dû siffler

bat. Jusqu'au succès final quant au mode de compensation du coût de la vie et de l'obtention d'une 13^e rente AVS.

Pierre-Yves Maillard a fait l'unanimité dans nos rangs, tout comme H. Stöckli dont les accents et le ton appuyé de leurs déclarations ont beaucoup plu. Dommage tout de même que H. Stöckli ne se soit que brièvement exprimé en français, lui qui est parfaitement bilingue.

Ces 2 personnalités ainsi que toutes les personnes qui se sont exprimées ont par leur courage et leur engagement apporté une espérance raisonnable dans nos rangs. Tout comme les autres orateurs dont le sympathique et efficace Thomas Burger, président national des retraités syndicom.

Cette manifestation nous a aussi permis de rencontrer des collègues et des amis des autres sections ou groupements que nous n'avions plus revus depuis parfois de longues années.

Cependant, j'ai été très déçu du nombre extrêmement restreint - 1500 personnes selon nos journaux - de

d'organiser ensemble quelques événements.

Ce retour n'a pas manqué de gaieté: animé par l'excellent musicien qu'est M. Willener, c'est en chantant que nous avons rejoint le bercail, au point que c'est à peine si nous nous sommes rendu compte des traditionnels bouillons.

Je tiens une fois encore à remercier les collègues du Groupement et les autres d'avoir bien voulu consacrer une journée à célébrer la création de l'AVS. Et, ce faisant, contribué au combat pour la pleine compensation du renchérissement et à la création d'une 13^e rente AVS. Merci à toutes ces personnes.

Mes remerciements particuliers vont à l'endroit des membres de l'AVIVO et de leur président, Ueli Leuenberger, pour leur accueil. Mille mercis à l'AVIVO et à son président.

Au nom du Groupement des retraités Poste Télécom et Médias Syndicom Genève-La Côte,

Daniel Guerdat
Président

Actualités syndicales du secteur Logistique

Le 25 octobre 2023, le groupe Poste informait vouloir fermer l'organisation de distribution au sein de sa filiale Direct Mail Company (DMC).

Au terme de la procédure de consultation légale, DMC et la Poste ont informé le personnel par courrier le 12 décembre 2023 qu'ils maintenaient leur décision de fermeture. Au total, ce sont 3839 employés rétribués à l'heure ainsi que 72 employés au mois qui perdront leur emploi et leur revenu le 1er juin 2024.

A Genève, au dépôt du Grand-Lancy, 138 personnes seront concernées par ce licenciement collectif. En grande majorité, ces collègues ont de faibles taux d'occupation, entre 8 et 20%, et ils ont plusieurs emplois pour réussir à s'en sortir financièrement.

A la fin janvier 2024, des négociations pour un plan social débiteront au profit du personnel dans cette situation difficile. Sachant que cette entreprise était jusqu'à présent rentable, la décision de la Poste est tout simplement incompréhensible.

La Poste aime à se présenter comme une entreprise socialement responsable. En réalité, seule la rentabilité lui importe. A n'importe quel prix. C'est vraiment dégueulasse !

Une autre mauvaise nouvelle pour les postiers est la décision du Conseil fédéral d'exiger à nouveau 200 millions de dividendes, à partir de 2026, de la part de la Poste au profit de la Confédération.

En effet, durant la période covid et les années qui ont suivi, les dividendes que la Poste devait verser avaient été réduits à 50 millions par année. Cette nouvelle va encore accentuer la pression sur le personnel. Pas étonnant dans ces conditions, que La Poste ait

enregistré un record de jours de maladie de son personnel.

syndicom va effectuer un sondage auprès des collègues de La Poste durant cette fin d'année et le début de la prochaine sur le stress et la pression ressentis par le personnel sur leur place de travail. J'espère qu'un maximum de collègues y participeront.

Suite à la décision du Département de l'économie du canton de Vaud, l'entreprise de coursiers à vélo Chaskis SA, partenaire de la plateforme Uber Eat, a engagé massivement, depuis le mois de septembre 2023 des centaines de collègues qui toutes et tous profiteront des conditions prévues par la CCT des coursiers à vélo de syndicom.

Cet automne 2023 a été une période d'élection des commissions du personnel (CoPe) à La Poste. Pour le secteur de distribution de Genève, 9 collègues ont été élus, dont 6 membres de syndicom. C'est une très bonne nouvelle ! Merci à tous ces collègues pour leur engagement.

Une autre bonne nouvelle a été l'annonce du maintien de l'office de poste de Saint-François à Lausanne. En effet, suite aux travaux décidés par le propriétaire, La Poste avait annoncé la fermeture de cet office. Un comité de soutien contre cette fermeture a été créé avec des associations, des partis politiques et les syndicats. Une pétition a été lancée qui a récolté plus de 3000 signatures. Et finalement, La Poste a renoncé à son projet de fermeture. C'est une victoire !

**Ensemble, unis,
nous sommes plus forts.**

Michel Guillot
Secrétaire régional logistique
région Genève-La Côte

Petit portrait d'un grand homme

Walter Sommer est né le 23 septembre 1923 à Affoltern dans le canton de Berne. En 1939, notre grand homme arrive dans la partie francophone du canton, à La Neuveville, dans le but d'apprendre le français. Puis à Belmont/S. Yverdon chez un paysan très sympa qu'il quitte pourtant. A l'époque cela était très courant de terminer sa scolarité de cette façon.

Après le canton de Vaud, il débarque à Gy dans le canton de Genève chez le maire M. Chenevier qui l'accueille chaleureusement. Puis chez un marchand de bétail à Choulex qu'il quitta pour aller chercher du travail à Genève.

C'est sur les conseils d'un clochard rencontré par hasard à Rive qu'il est embauché à la gare pour décharger les trains de marchandises. Son ambition de devenir contrôleur dans les trains de voyageurs est contrariée par sa petite taille (1.67m au lieu du 1.70m) requis. Je vous le disais : un GRAND petit homme.

Il se tourne alors vers La Poste en 1945 ou 46. Il est pour la 1^{ère} fois nommé facteur titulaire d'une tournée en 1948. Il sera toute sa vie active facteur à Plainpalais et adhèrera dès ses débuts à l'Union PTT, l'ancêtre de Syndicom, dont il est toujours membre près de 78 ans plus tard. 78 ans de sociétariat ! Question fidélité, il est difficile de faire mieux. Il est demeuré jusqu'à l'âge légal (65 ans) de la retraite au service de son employeur.

Personnellement, j'ai fait sa connaissance à la fin des années 80 dans les courses à pied dans lesquelles il était très populaire. C'est au cours des échauffements d'avant course que nous parlions de choses et d'autres et



Daniel Guerdat et Walter Sommer le centenaire.

notamment de La Poste qui ne s'écrivait pas encore avec des majuscules mais qui avait encore le souci de ses usagers. Il faut savoir que Walti a été un sportif accompli. Il a couru 25 fois Morat - Fribourg et 27 fois l'Escalade, qu'il a même terminée un fois au 2^e rang, et des centaines d'autres courses. A ma question : « quelle a été ta course préférée ? » il m'a répondu sans hésitation ni surprise: **L'Escalade !**

Il est aussi père de 3 filles, grand-père de 10 petits-enfants et arrière-grand-père de 3 arrière-petits-enfants dont un triathlète dont il est très fier qui habite au Japon.

Pour terminer, au nom du Groupement des retraités syndicom, je te souhaite encore une fois, cher Walter, une toujours bonne santé et de nombreux autres moments comme celui-ci.

Daniel Guerdat
Président Groupe des retraités

Suite aux échanges des Genevois avec le Président central de syndicom



Nous avons réceptionné le 3 mai 2023 du président Daniel Mürger Président:

Julien Assange, Courier, Chaskis Rides, Service public, avenir de syndicom - voici quelques-uns des thèmes que nous avons abordés lors de notre réunion commune. Une rencontre passionnante que j'ai pu vivre avec vous. Il est important pour syndicom d'avoir des comités et des sections qui allient le quotidien syndical et l'action politique. La section de Genève-La Côte en est un exemple éclatant. Je remercie le comité pour son invitation et son excellent travail et lui souhaite beaucoup de succès.

De gauche à droite: Claude Reymond, Denis Huguenot, Julien Worrell, Antonio Fisco, Ahmed Dakoumi, Alain Azouz, Daniel Mürger et Bertrand Fumeaux